

Profits délocalisés, participation en baisse

Une nouvelle étude révèle pour la première fois l'ampleur du phénomène de la délocalisation des profits et ses effets sur la participation

Paris, le 04/12/2025 - Une nouvelle étude de l'Observatoire Européen de la Fiscalité, réalisée à partir de données confidentielles inédites, montre que les 314 plus grandes multinationales françaises délocalisent plus de **10 milliards d'euros de profits** hors de France chaque année. Cette pratique, concentrée vers quelques pays à fiscalité faible (Suisse, Singapour, Pays-Bas, Hong Kong, Luxembourg), entraîne une perte annuelle estimée à **3,7 milliards d'euros d'impôt sur les sociétés** pour l'État français et réduit directement la participation versée aux salariés.

Cette étude marque une **avancée majeure** dans la littérature sur l'évasion fiscale des multinationales : pour la première fois, il est possible de mesurer de manière précise, pays par pays, les profits transférés hors de France par les grands groupes français, ainsi que l'impact de ces pratiques sur les revenus des travailleurs.

Un travail inédit rendu possible par des données confidentielles

Cette étude réalisée par Giulia Aliprandi, Alice Chiocchetti, Manon François et Laure Heidmann s'appuie sur les "Country-by-Country reports", des données déclarées chaque année par les multinationales aux autorités fiscales, mais rarement accessibles aux chercheurs.

L'article s'inscrit dans la continuité des travaux pionniers de **Gabriel Zucman** et de ses co-auteurs, qui ont montré¹ en 2023 que **36 % des profits réalisés à l'étranger par les multinationales sont transférés vers des paradis fiscaux**. Le nouveau travail apporte une contribution essentielle : il fournit **pour la première fois des estimations spécifiques à la France**, détaillées et directement exploitables pour l'analyse des politiques publiques.

Des profits artificiellement abaissés en France

Les données montrent que les multinationales françaises apparaissent systématiquement **moins profitables en France** que dans leurs opérations mondiales. En moyenne, leurs profits déclarés en France sont **13 % plus faibles** que ce qu'ils seraient si la profitabilité française reflétait leur profitabilité globale.

Ces résultats s'expliquent par des transferts intra-groupes, notamment via des filiales spécialisées dans la **propriété intellectuelle**, la **R&D** ou des **activités financières**, permettant d'attribuer les profits à des juridictions à fiscalité réduite.

3,7 milliards d'euros d'impôts perdus chaque année

En utilisant les taux effectifs d'imposition de chaque entreprise, l'étude estime que les multinationales évitent **3,7 milliards d'euros d'impôt sur les sociétés** en France chaque année depuis 2016. Ces transferts réduisent le taux effectif d'imposition de ces entreprises de **plus de 2 points de pourcentage**.

¹ Tørsløv, T., L. Wier, and G. Zucman (2023) "The missing profits of nations," The Review of Economic Studies, 90, 1499–1534, <https://gabriel-zucman.eu/files/TWZ2022Restud.pdf>

Un impact social majeur : la participation des salariés amputée

La participation aux bénéfices, obligatoire dans les entreprises de plus de 50 salariés, est calculée sur les profits taxables en France. Il s'agit d'une part significative du revenu des salariés de ces entreprises : 3.2% de leur salaire net en moyenne pour les 8 millions de salariés travaillant pour une entreprise de plus de 50 salariés, 5.8% pour les 4.1 millions de salariés travaillant pour une entreprise de plus de 50 salariés et suffisamment profitable pour distribuer de la participation à ses salariés.

Lorsque les profits sont déplacés vers l'étranger, **la participation versée aux salariés baisse mécaniquement**, la participation étant calculée comme une fraction du profit taxable de ces entreprises. Ce phénomène a déjà été identifié par différents représentants du personnel comme pouvant porter atteinte aux droits des salariés. Un exemple récent est l'action d'un regroupement de salariés de Lactalis pour fraude du droit à la participation des salariés déposée en septembre 2025².

L'étude révèle, pour la première fois, l'ampleur de cette perte : pour les salariés des filiales identifiées comme délocalisant des profits, la baisse représente en moyenne **2,6 % de leur salaire net**, soit **environ 919 euros par an**. La participation étant distribuée en partie (environ 30 %) équitablement entre les salariés, ces pertes affectent davantage les salariés ayant des revenus plus faibles en proportion de leur salaire. L'étude estime que ces pertes de salaire sont de

- 3.2% en moyenne pour les salariés ayant les 10% des revenus les plus faibles
- 2.3% pour le top 10% des salaires.

Une réforme possible : indexer la participation sur la profitabilité mondiale

L'étude teste un nouveau mode de calcul possible : baser la participation sur la **profitabilité mondiale** des groupes, plutôt que sur leurs profits taxables en France. Les résultats sont clairs :

- Cela augmenterait la participation des salariés de **2 % en moyenne**, soit environ **645 euros/an**.
- Pour les salariés des filiales identifiées comme transférant des profits, l'effet pourrait atteindre **+4 %**, soit **1 465 euros/an**.

Alice Chiocchetti et Laure Heidmann, deux des autrices de l'étude, sont disponibles pour des interviews. Veuillez contacter le service de presse pour organiser un entretien.

Contacts presse : Inga Chilashvili : communication@taxobservatory.eu

² <https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/quand-la-fraude-fiscale-brouille-le-calcul-de-la-participation-salariale-2187092>

À propos de l'Observatoire Européen de la Fiscalité

L'Observatoire Européen de la Fiscalité est un centre indépendant de recherche spécialisé dans l'étude de la fiscalité internationale, la lutte contre l'évasion fiscale et l'analyse des politiques publiques. Dirigé par l'économiste Gabriel Zucman, l'Observatoire publie chaque année des travaux fondés sur des données inédites, destinés à éclairer les décideurs, les médias et la société civile.

